



RÉFORME DES RETRAITES

LE 7 MARS, DEUX ANS DE PLUS, C'EST ENCORE ET TOUJOURS NON !

Les 19 et 31 janvier, les 7, 11 et 16 février, par millions les travailleurs et les travailleuses de ce pays ont dit massivement non au recul à 64 ans de l'âge légal de départ en retraite et à l'allongement des annuités de cotisation. Mais le président Macron et son gouvernement n'écoutent pas.

L'intersyndicale interprofessionnelle nationale appelle à mettre la France à l'arrêt le 7 mars par la grève.

C'est grâce à notre mouvement social d'ampleur et notre détermination que collectivement nous gagnerons le retrait de la réforme et le recul du projet Macron-Borne.

L'intersyndicale Finances Publiques 38 appelle tous les collègues à être massivement en grève le 7 mars et aussi le 8 mars journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Une fois de plus ce seront elles les plus touchées par la baisse des pensions, conséquence de la réforme. **60 % des économies vont ainsi peser sur les femmes.** Elles vont en moyenne devoir travailler 7 mois de plus, contre 5 pour les hommes. Les quelques mesures annoncées sont en outre une arnaque : la prise en compte des congés parentaux dans les carrières longues ne concernera que de 2.000 à 3.000 femmes par an, et la pension minimale à 1.200 € brut pour les carrières longues entièrement rémunérées au SMIC, sans interruption ni temps partiels, ne concernera que 5 % des retraités pauvres !

Dans tous les services, dans toutes les résidences nous appelons les collègues à se réunir, débattre et décider des suites à donner dès le 8 au matin.

Y a-t-il une autre alternative que d'engager un bras de fer avec Macron et son gouvernement ?

Face au **coup de force antidémocratique et autoritaire** du recours à l'article 47-1 de la Constitution, c'est par la construction d'une grève reconductible et une mobilisation d'ampleur de la jeunesse et de tous les secteurs de la société qui refusent l'avenir de misère promis par le gouvernement, que nous pourrons obliger Macron à retirer son projet, et lui infliger à lui et à son camp la défaite qu'ils méritent.

Il faut mettre fin à cette escalade de réformes qui veulent faire la peau à notre système de retraite par répartition. 43 annuités et pourquoi pas bientôt 44 ou 45 ans !

Plus que jamais **l'intersyndicale des Finances Publiques 38, Solidaires, CGT, CFDT, CFTC, UNSA, FO, réaffirme son engagement total dans le mouvement social pour contraindre le gouvernement à retirer sa réforme des retraites.**

Elle revendique la hausse des salaires, par une augmentation immédiate de 10 % du point d'indice au seul titre de 2022 en complément des 3,5 % obtenus, soit 5,335 € le point, et de la mise en place d'un mécanisme automatique de revalorisation de la valeur du point d'indice correspondant à l'inflation pour 2023, qui amènerait la valeur du point à 5,655 €.

Elle appelle les agents des finances publiques à préparer l'engagement dans la grève dès le 7 mars prochain... jusqu'au retrait.

Mettons à l'arrêt la DDFIP 38 jusqu'au
RETRAIT TOTAL DU PROJET MACRON-BORNE



Ensemble, le 7 mars, mettons la France à l'arrêt !

Les organisations syndicales et de jeunesse saluent la mobilisation de ces millions de travailleurs.euses, jeunes, retraité.e.s qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme des retraites. Ils et elles sont déterminé.e.s à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres, ce qui aurait pour effet de faire aussi baisser plus rapidement leurs pensions.

Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population comme 90% des salarié.e.s font preuve de « *bon sens* » et rejettent cette réforme brutale, inacceptable et inutile.

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé, ancré dans le paysage social de tout le pays. Il révèle également l'inquiétude face à la désertification des territoires, le manque de services publics, les incertitudes en matière d'emploi, de salaires et de pouvoir d'achat.

En complément de ces manifestations, c'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusent la pétition en ligne proposée par les organisations syndicales. Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population.

Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.

C'est pourquoi, comme annoncé lors du précédent communiqué le 11 février, l'intersyndicale réaffirme sa détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en appelant les travailleurs.euses à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

Les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse continuent leurs actions d'information et de conviction pour élargir encore le mouvement social. Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports...

Pour y parvenir, elles organisent partout régulièrement de nombreuses initiatives publiques sur les lieux de vie et appellent la population à y participer.

Elles interpellent localement les parlementaires sur la base du courrier commun qui leur a été adressé, pour qu'ils votent contre cette réforme.

Elles se saisissent du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour rendre visibles les conséquences particulièrement graves de ce projet pour elles.

Elles agissent avec les organisations de jeunesse qui militent sur leurs lieux d'études pour élargir encore le rejet de cette réforme des retraites particulièrement injuste. Elles soutiennent aussi leur mobilisation du 9 mars pour améliorer notamment le système des bourses d'études.

Ensemble, dès le 7 mars, mettons un coup d'arrêt à ce projet de réforme des retraites inacceptable.

Paris, le 21 février 2023